

I Maison du Citoyen de Villeurbanne I  
**Compte-rendu de la rencontre intermédiaire du  
Réseau des Maisons du Citoyen  
Mardi 7 juin 2005**

Les présents :

- **Maison du Citoyen et de la Vie Associative de Fontenay-sous-Bois** : Jacques Dignac Directeur, René Chamorro et Faiza Mekki - Animateurs multi média

- **Maison du Citoyen municipale d'arrondissement 15/16ème arrondissement de Marseille** : Gilles Prou Gaillard – Directeur et Corinne Monico – Collaboratrice.

- **Maison du Citoyen de Villeurbanne** : Aïssa Droui –Président, François Pradal –Vice Président, Fabrice Bardet – Trésorier, Jacques Quinton- Secrétaire, Michèle Raynaud, Marie Odile Gauthier, Camélia Pétrucci, Jo Petrucci – Membres du Conseil de Maison.

Les excusés :

- **Maison du Citoyen de Tignieu Jamezieu** : Noëlle Poncet – Elue et Flavien Lubin –Animateur.

### **I – Les nouvelles du réseau.**

Tout d'abord, nous faisons tous le constat que ces rencontres régulières du noyau moteur du réseau nous sont très bénéfiques, que malgré toutes nos différences de fonctionnement nous sentons une grande solidarité entre nous, qu'indépendamment de nos partenariats locaux ces rencontres du réseau nous permettent de nous sentir moins isolés. Nous constatons que nous sommes tous dans des interrogations communes sur la place du citoyen, sa formation, son engagement et son information.

Nous constatons également la difficulté à faire vivre le réseau car nos structures représentent des enjeux politiques et qu'elles sont de ce fait fragiles.

Nous n'avons plus de nouvelles des Maisons du Citoyen de Lille, du Chambon Feugerolle, de Salon de Provence. St Martin de Crau est signataire de la Charte mais inconnu. Les Maisons de Mulhouse, Pointe à Pitre, Nogent sur Marne et Gardane donnent de temps en temps des signes de vie.

Les Maisons de Nantes et St Herblain nous proposent d'accueillir un spectacle et à Niors il existe 5 Maisons du Citoyen.

La Maison du Citoyen de Basse Terre est en grande difficulté et Morsang sur Orge ne souhaite plus faire partie du réseau.

Cependant, nous constatons que nous n'avons pas de désengagement officiel et il existe un noyau de 10 à 12 Maisons du Citoyen qui entretiennent des relations plus ou moins régulières.

Nous souhaitons entretenir des relations avec toutes les Maisons, autour de projets communs réguliers, mobilisateurs et consensuels.

Chaque Maison du Citoyen est gérée de manière différente et répond à des problématiques locales. Les techniciens des Maisons croient au projet des Maisons du Citoyen et sont dans des problématiques générales communes, mais souvent les politiques ont créé des Maisons du Citoyen pour répondre à des problèmes locaux dans des quartiers précis.

Nous avons chacun des problèmes locaux liés à des contextes locaux, mais nous avons réussi à travailler sur le thème de la laïcité en utilisant des éléments apportés par le réseau et en les adaptant à notre contexte local. Nous devons imaginer des projets communs qui brassent des questionnements larges.

### **II – Réflexion autour d'un thème lié l'Europe.**

L'actualité nous montre que la citoyenneté européenne n'est pas une conception acquise et que ce thème pourrait répondre à nos questions sur la place du citoyen dans nos structures, dans nos villes, dans notre pays.

Pierre Perra, en charge des projets liés à la citoyenneté et au Volontariat à la Mission Locale de Villeurbanne vient nous parler des différents dispositifs mis en place par l'Union Européenne pour permettre des échanges entre les différents pays.

**LA MAISON DU CITOYEN**

67, rue Octavie | 69100 Villeurbanne | Tél 04 78 68 99 27 | Fax 04 78 03 39 09  
maisonducitoyen@wanadoo.fr

L'Union Européenne propose depuis 1992, trois programmes d'éducation et de formation pour les jeunes :

- 1 – **Socrate**, programme en lien avec la scolarité (Erasmus).
- 2 – **Léonardo**, pour la qualification professionnelle
- 3 – **Programme Jeunesse**, programme d'éducation informelle ouvert à tous les jeunes entre 15 et 25 ans, sans autres critères que l'âge et le pays d'origine (européen).

C'est ce troisième programme que nous allons détailler. Ce programme propose 5 actions différentes :

- 1 – Echanges de groupes de jeunes : Jeunesse pour l'Europe  
Des structures, des lycées... échangent avec d'autres structures européennes. Ex : 5 jeunes accueillent 5 jeunes pendant une semaine sur un thème.
- 2 – Service Volontaire Européen.  
Permet à des jeunes, sans compétence particulière et sans connaître la langue du pays d'accueil, de partir 6 mois ou un an dans une structure située dans un autre pays européen.
- 3 – Initiatives de groupes de jeunes.  
Par exemple : 4 jeunes montent un projet personnel sur une problématique qui les intéressent. La transnationalité n'est pas indispensable, la partie européenne est dans la transférabilité.
- 4 – Les actions conjointes  
Projets transversaux qui permettent d'établir des passerelles avec les autres programmes européens (Socrates, Léonardo).
- 5 – Mesures d'accompagnement.

Cette action est à destination des acteurs de terrain et concerne par exemple des échanges d'expérience entre partenaires européens (formations, séminaires, recherche de partenaires...).

Les personnes qui souhaitent avoir plus d'informations peuvent aller voir le site de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire <http://www.injep.fr/prog/index.html>

### III – Bilan des actions réalisées autour du thème de la laïcité

#### Marseille :

Plusieurs manifestations organisées sur le thème tout au long de l'année.

En février, programmation d'une **rencontre** entre jeunes et communautés religieuses sur le thème « Laïcité et religion ».

Le 8 mars : Journée des droits de la femme. **Débat** sur le thème « Evolution des droits de la femme en France ». Public d'une soixantaine de personnes. Constat : peu de partenaires même dans l'éducation nationale et surtout peu de jeunes filles. Le Conseil d'Arrondissement C.I.C.A. a également organisé un débat sur Louise Michel (30 personnes).

1 mai : **Journée** sous le signe de la laïcité

Octobre : Journée sur les services publics – Neutralité et égalité du citoyen par rapport aux services publics.

Novembre : Droits de l'enfant

9 Décembre : **Manifestation** pour le centenaire « La laïcité, quelle perspective pour l'Europe ? »

#### Fontenay-sous-Bois :

D'un projet réseau et Maison du Citoyen, s'est devenu un projet municipal. On peut dans ce cas se rendre compte de la place et du rôle du réseau.

Fontenay a créé les conditions pour gérer l'événement à l'échelle de la ville et proposer une année sur le **thème de la laïcité**. Invitation de la vie associative, des communautés religieuses, des syndicats... pour monter des débats et créer des événements.

Quinze jours **d'exposition** avec 3 expositions différentes. **Débat** spécifique sur les femmes et la laïcité (8 ou 9 pays représentés).

Travail avec la société civile mais aussi avec les secteurs municipaux sur le thème de l'espace public et l'espace privé. La fonction publique est un des enjeux de la laïcité.

**Exposition** dans un cimetière signée Réseau des Maisons du Citoyen. Pourquoi les carrés musulmans ?...

ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK: